

AUBERTIN

La nouvelle chèvrerie bat son plein



Clara Urcudoy devant sa chèvrerie à Aubertin. © FRÉDÉRIQUE JOYEUX

« La Chèvrerie du coteau » a vu le jour sur la commune d'Aubertin. Passionnée depuis son plus jeune âge par l'agriculture, Clara Urcudoy a créé son exploitation à l'âge de 21 ans en s'installant sur la ferme familiale.

Suite à l'élevage d'une cinquantaine de chevrettes jusqu'à leur première mise bas au mois de mars, elle gère aujourd'hui ce cheptel de race alpine que l'on peut apercevoir dans les prairies avoisinant l'exploitation.

L'éleveuse transforme le lait cru de ses chèvres en divers fromages de type lactique : crottins, bûches, pyramides, frais et fromage blanc, qu'elle commercialise en vente directe à la ferme les mardis et vendredis de 17h à 19h30, les mercredis de 14h30 à 19h30, et sur le marché de Mourenx tous les samedis matin. C'est avec passion qu'elle fait découvrir ses chèvres et ses fromages.

→ Clara Urcudoy, Chèvrerie du coteau, 100 chemin du moulin à Aubertin.

LÉE

Soirée « années 80 » le 5 mai

Pour les deux dernières guinguettes de l'année scolaire, la joyeuse équipe a voulu concocter des soirées grandioses. Le 5 mai, c'est un retour dans le temps qui est proposé : le moment de ressortir tenues, bandanas et accessoires fluo des années 80!

Les chanteurs, danseurs, transformistes de Troupe en scène feront le show pendant plus de deux heures sur de vieux hits connus de tous. Et à partir de 23h, ambiance boum, la véritable boum des années 80 avec le moment des slows et son dancefloor plein de joie! Pour que la fête soit complète, tout le monde est invité à participer à l'installation de la salle multi-activités et du bar à partir de 19h.

→ Entrée gratuite pour les adhérents, sans inscription. Entrée 5€ pour les non-adhérents, sur inscription auprès de Jo au 06 66 12 31 85, règlement en espèces le soir même. Paiement carte bleue pour la restauration et le vin (Cav'Ambul) ; paiement espèces (jetons) pour la bière au bar.

MAZÈRES-LEZONS

Le début des travaux de la future place publique au programme du budget 2023

Le dernier conseil municipal a voté le budget 2023, annoncé comme « équilibré et volontariste » et qui prévoit l'ouverture de grands travaux.

À l'ordre du jour du dernier conseil municipal ont été présentés à l'approbation le compte de gestion et le compte administratif 2022.

Le maire Monique Sémaivoine a rappelé « le contexte de sortie de crise sanitaire et la reprise des projets communaux, notamment celui de la pacification de l'avenue du Général de Gaulle. Puis le début de la crise énergétique et l'inflation ».

L'exercice 2022 se solde par un résultat de fonctionnement positif de 320 270€ qui s'ajoute à l'excédent reporté de 1 351 335€, ce qui porte le fonds de roulement de la commune au 31 décembre à 1 671 605€. La section investissement, quant à elle, dégage un excédent de financement de 85 059€ avec des recettes qui s'élèvent à 1 511 589€ et des dépenses à 1 426 529€.

À noter que l'encours de la dette de la commune est de 812 065€, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à 2021, s'expliquant par la réalisation de l'emprunt, inscrit au budget, de 300 000€ pour financer en partie l'aménagement de la RD37. La capacité de désendettement est de 2,57 années, « ce qui est un excellent ratio » selon le maire.

Pas de hausse des impôts directs locaux

La commune a choisi de ne pas augmenter les impôts directs locaux : les taux adoptés l'année dernière resteront les mêmes, soit 10,21 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, 28,82 % sur le foncier bâti et 50,49 % sur le non-



Les premiers coups de pelle ont débuté et la création du futur centre-bourg se dessine rapidement. © PASCALE ARRANZ

ZOOM

Passe d'armes sur les subventions aux associations

L'enveloppe des subventions aux associations s'élève à 54 550€. Le délégué a été l'objet d'une passe d'armes entre l'équipe en place et l'opposition chapeautée par Philippe Glorieux qui a reproché de ne pas être intégrée aux groupes de travail en amont du conseil et, par ricochet, que l'association « La passerelle » dont il est cosecraire n'ait pas bénéficié de subventions alors même « qu'on partage des missions avec le centre social, partenaire privilégié ».

La passe d'armes a duré 45 minutes, à coups de rappels de la loi. Celle-ci n'autorise pas à voter lorsqu'on est partie prenante d'une association. Les propositions retenues ont été de 35 000€ pour le centre social, 8 000€ pour l'ASMUR, 5 000€ pour l'Union Sportive de Mazères, 1 250€ pour l'association des parents d'élèves, 250€ pour le Vélo club mazérois, 300€ pour les traileurs des Costalats, 4 500€ pour le comité des fêtes et 250€ pour la FNACA.

bâti. Ils seront néanmoins impactés par la revalorisation forfaitaire nationale des bases fiscales à hauteur de 7,10 %, fixée par l'Etat dans la loi de finances.

L'adoption du budget primitif 2023 s'est effectuée avec 3 voix contre de l'opposition. Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 3

104 063€. La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 2 454 228€.

Les dépenses réelles seront consacrées au remboursement annuel de la dette pour 59 850€ ; au financement du solde de la subvention pour la construction des logements sociaux aux jardins de l'Oustau, auprès de

Domofrance, pour 14 862€ ; et aux travaux d'investissement prévus en 2023 pour 1 408 400€, via notamment la réhabilitation du centre social (577 400€), la fin de la mise en œuvre de l'accessibilité de la salle polyvalente (2 300€) et des travaux d'économie d'énergie sur le complexe sportif (15 000€).

Mais aussi, parmi d'autres, l'installation d'un abri à vélos à l'école maternelle (1 100€) et l'aménagement de la place publique du centre bourg (première tranche à 475 846€). Sur ce chantier, le plan de financement a été mis à jour et voté pour la réalisation d'une place publique, de la construction d'une halle couverte et d'un local communal pour un montant de 799 904€, soit une économie de 157 136€ par rapport à la prévision initiale de 957 540€.

Le réaménagement de la place du Sulky verra également débiter sa première tranche pour 125 000€.

LÉE

Un repas des aînés très animé

L'édition 2023 du traditionnel repas des aînés a remporté un vif succès. Orchestré par la commission vie du village, ce moment convivial autour d'une bonne table a rassemblé 85 convives servis par la joyeuse et jeune équipe du comité des fêtes.

C'était l'occasion pour Didier Rivière, le maire, de rappeler que sa promesse de favoriser le rapprochement des générations lui tient toujours très à cœur. Et d'annoncer que le nouveau conseil municipal des jeunes, prochainement élu, aura, entre autres missions, celle d'organiser des moments de partage, comme la journée de jardinage qui avait l'an passé

réuni enfants, adolescents et retraités autour d'un projet d'embellissement du village.

Premier bilan du collectif de voisins bienveillants

Didier Rivière a aussi dressé un premier bilan de la mise en place du collectif de voisins bienveillants qui a pour but de sortir de l'isolement les personnes seules, et de leur apporter ponctuellement, en plus des aides officielles, un peu de chaleur et de solidarité : « Nous avons déjà, sous l'égide des membres du conseil municipal Jean Berlanga et Béatrice Trouilh, et de quelques administrés, un certain nombre de volontaires. Toute personne désireuse de venir renforcer notre



Le maire Didier Rivière a participé à ce moment festif et chaleureux. © AUDE PAYZAN

équipe est bienvenue ! Nous avons tous autour de nous des personnes qui pourraient avoir besoin de ce complément de solidarité. N'hésitez pas à nous faire remonter l'information, j'irai personnellement les rencontrer et présenter l'existence

de cette aide potentielle, accompagné d'un volontaire du quartier.»

L'équipe municipale a remercié Serge L'Hospital pour le repas et le duo Laborde, Tonton et Riton, venus faire le spectacle.